



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Séminaire régional du programme



30 mars 2021



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bienvenue

Avant de démarrer, quelques informations

Le séminaire démarrera à 10h00

Une question technique ? Interpellez-nous via le tchat

Vous souhaitez des précisions de la part des intervenants ? Tout au long du séminaire, posez vos questions dans le tchat



PROGRAMME

Ce séminaire est animé par Gilles PERILHOU, directeur de l'Aurav

+ Introduction de Christophe MIRMAND, Préfet de région

+ Petites Villes de Demain, enfin un dispositif pour les petites villes ! par Juliette AURICOSTE de l'ANCT

+ Table ronde : inspirer et partager les enjeux d'un projet de revitalisation

Les centres villes du futur par Renaud SORE-LARREGAIN, un centre-ville en mouvement

Ils l'ont fait ! par Camille GALTIER, Maire de Manosque et Christian CARIOU de la Banque des Territoires

Et concrètement pour les acteurs locaux ? par Cécile CHERY de l'Ademe

+ Des partenaires à vos côtés

Petites Villes de Demain : des partenaires se mobilisent pour vos territoires par Juliette AURICOSTE de l'ANCT

Zoom sur l'habitat, « Petites Villes de Demain » un facilitateur par Kalpana KANCEL de l'Anah

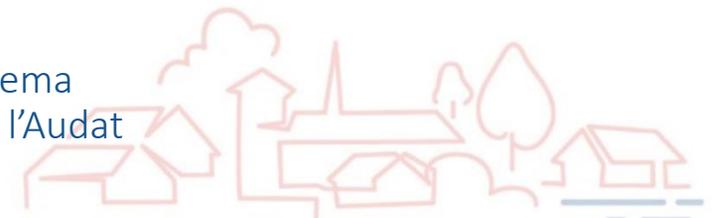
A vos questions ! Temps d'échanges avec les intervenants

+ Le réseau régional est là pour vous

En région, un réseau à vos côtés par Gaëlle BERTHAUD du Cerema

L'animation locale, à votre écoute ! par Daniel DROZ-VINCENT de l'Audat

L'heure de la conclusion et des prochains rendez-vous !





Introduction

M. Christophe MIRMAND, Préfet de région

Mme Juliette AURICOSTE, Directrice du Programme Petites Villes de Demain, ANCT



Introduction

M. Christophe MIRMAND, Préfet de région



Introduction

Mme Juliette AURICOSTE, Directrice du
Programme Petites Villes de Demain, ANCT



Table ronde

Inspirer et partager les enjeux d'un projet de revitalisation

M. Renaud SORE LARREGAIN, Responsable de l'observation de la gestion de centre-ville, Association Centre Ville en Mouvement

M. Camille GALTIER, Maire de Manosque

M. Christian CARIOU, Directeur territorial Alpin Rhodanien - Banque des Territoires

Mme Cécile CHERY, Directrice Régionale Adjointe, Ademe



Table ronde

*Inspirer et partager les enjeux
d'un projet de revitalisation*

M. Renaud SORE LARREGAIN, un centre-ville en mouvement



Les centres-villes de demain

Renaud SORE-LARREGAIN – Responsable de l'observatoire de la gestion de centre-ville

Photo issue de l'étude « du centre-bourg à la ville » Architectes-conseils de l'Etat, juin 2010





Pourquoi s'intéresser de plus près aux centres-villes ?

On vit un moment historique pour les centres- villes et les petites villes attractives

- Un regain d'intérêt manifeste de la part des Français depuis quelques années :
 - 54% d'entre eux aimeraient habiter dans un centre-ville d'une ville de moins de 20 000 habitants (34% pour une ville entre 20 000 et 100 000 habitants)*
 - 64% sont attachés à leur centre-ville*
 - 75% sont sensibles à la qualité de leur centre-ville**
 - 9 Français sur 10 considèrent que la modernisation de leur centre-ville doit être une des priorités du Maire***

**5e Baromètre du Centre-Ville et des Commerces CSA/Clear Channel pour Centre-Ville en Mouvement en octobre 2020*

***enquête d'opinion Ifop pour l'ANCT auprès de 1000 personnes en juillet 2020)*

****2e Baromètre du Centre-Ville et des Commerces institut CSA/Clear Channel pour Centre-Ville en Mouvement en octobre 2017*

Une opportunité pour repeupler les centres anciens et dynamiser l'économie locale

- La crise COVID et les confinements successifs ont stimulé le rêve d'une vie meilleure loin des grandes cités urbaines :
 - Habiter loin de son emploi grâce au télétravail qui s'est démocratisé
 - Engouement pour un mode de vie plus harmonieux : consommation de produits locaux, vie de village, proximité avec la nature, moins de déplacements...

23% des actifs
des grandes
agglomérations
souhaitent
déménager

400 000
personnes
pourraient
déménager
avec le
télétravail

84% des
Français
préfèreraient
habiter dans
une ville
moyenne

Un centre-ville dynamique bénéficie au bon fonctionnement de tout son territoire

1

Intérêt social

la réduction des distances entre les lieux rapproche les habitants
= réseau social du réel

- *habitat dense et varié, intergénérationnel (personnes âgées), mixité*
- *lieu de rencontre, de culture, d'apprentissage*
- *centre historique, repère de territoire, tradition, folklore*

2

Intérêt économique

des activités qui se mettent à côté attirent davantage que celles qui sont seules et profitent du flux des autres

- *activité, emploi*
- *tourisme (patrimoine)*
- *consommation locale*

3

Intérêt environnemental

la concentration des fonctions au même endroit limite les déplacements et l'artificialisation des sols

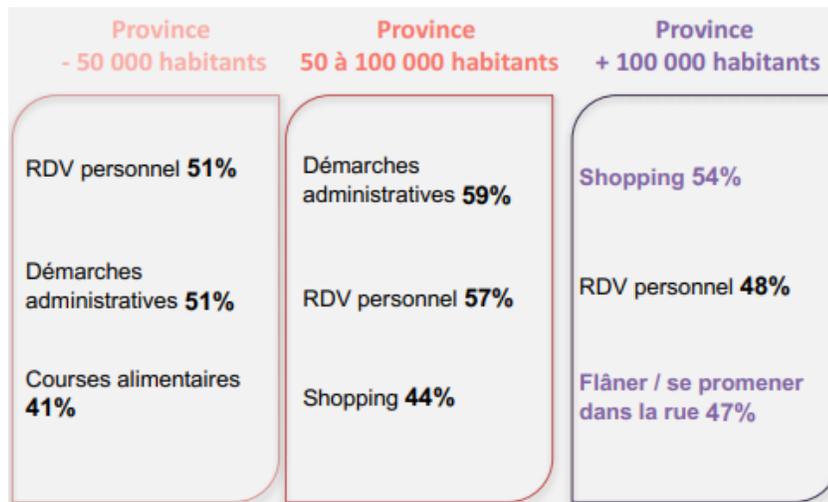
- *éducation, culture, shopping, services, santé, administration*



Qu'est-ce qui fait l'attractivité
d'un
centre-ville ?

Le « tout au même endroit » à portée de main

- Un centre-ville exerce toute l'attractivité d'un centre quand il concentre au même endroit un maximum de fonctions : habitat, éducation, administration, santé, culture, shopping...



- ✓ praticité pour ceux qui y habitent
- ✓ efficacité du déplacement pour ceux qui viennent de l'extérieur

- Les notions d'accessibilité et de praticité d'accès sont essentielles pour accueillir les flux extérieurs



Comment profiter de cette vague pour dynamiser son centre-ville ?

Bien comprendre la ou les origines de la perte de vitalité de son centre

- Etude transversale de ce qui fait la centralité (analyse systémique) :
 - Démographie
 - Habitat
 - Emploi et économie (commerce, artisanat, agriculture, production...)
 - Santé, services, culture, éducation
 - Mobilité, accessibilité, flux
 - Aménités diverses
 - Environnement
- Bien distinguer les causes des conséquences et établir les rapports de causalité pour agir sur les bonnes causes et pas sur les symptômes :
 - Exemple de la vacance commerciale : la vacance n'est souvent pas une cause à traiter en soit, mais la conséquence d'un manque de flux client
- **Points de vigilance :**
 - Dogmes et des idées reçues qui faussent l'objectivité de l'analyse (exemples : la piétonisation, la sanctuarisation du domaine public, le petit commerce...)
 - Duplication des bonnes pratiques vues ailleurs ou des idées à la mode alors qu'elles ne correspondent peut-être pas à la problématique de la ville (exemples : préemption fonds de commerce, tiers-lieux, plateforme digitale de ville, halles traditionnelles...)

Bâtir un projet de territoire

- Basé sur une identification fine des raisons de l'éventuel dysfonctionnement et de leurs interactions (système)
- Hiérarchiser les causes sur lesquelles agir en priorité en fonction de leur rôle déterminant
- Définir les leviers à traiter, la stratégie pour chacun et le plan d'actions associé :
 - Exemple sur l'habitat : densification résidentielle dans les parcelles où c'est possible en bordure de centre-ville si le centre ancien ne dispose d'aucune réserve foncière ou d'immeubles adaptés, pour faire venir des jeunes familles avec enfants et assurer l'avenir de l'école
 - Exemple sur la mobilité : création d'un tiers-lieu numérique en ville pour accueillir dans de bonnes conditions les actifs du village qui télé-travaillent et dynamiser ainsi la vie du centre-ville en semaine
 - Exemple sur les commerces : répondre à l'évolution de la consommation d'une clientèle résidente CSP+ en faveur du local en développant un petit marché des artisans / métiers de bouche du terroir (circuit court) le samedi matin sur la place du village en partenariat avec les Chambres consulaires

Comment mon centre-ville
peut rapidement retrouver
des couleurs ?



Ce qui fait du bien au centre-ville

- Maintenir ou rapatrier les emplois administratifs en centre-ville
- ...et éviter que d'autres fonctions partent en périphérie (exemple : maisons de santé, cinéma., lycée...), dépasser le débat un peu exclusif des « grandes surfaces »
- Créer les conditions de la réalisation des projets, être le lieu qui « permet » :
 - libérer l'architecture, animer l'espace public...
 - libérer l'initiative, faire se rencontrer, donner de la voix à la culture, aux artistes, aux jeunes, animer les places...
- Pousser les murs du centre-ville pour construire du résidentiel ou des équipements en bordure immédiate dans les parcelles encore peu densifiées si le centre ancien présente trop peu d'opportunités foncières
- Du « beau » partout pour faire rayonner la ville : valoriser le patrimoine et les façades, mettre en scène les perspectives, réhabiliter les vieilles installations et aménités (lavoir, four banal, halles, vieux moulin...)

Le centre-ville de demain est hybride et flexible pour s'adapter aux nouveaux usages

- Réenchanter le logement des jeunes ou le logement familial en ville (espace, lumière, terrasses, numérique, nature en ville, praticité...)
- Favoriser l'accessibilité pour créer du flux (parking, mobilité...) en ville
- Promouvoir les circuits courts, l'accueil des fonctions productives à taille humaine, les produits du terroir
- Agrémenter l'expérience urbaine et le confort du cheminement piéton aux goûts d'aujourd'hui (domaine public et équipements) : mobilier, halles, théâtre de verdure, espaces partagés, aires de jeu, expositions temporaires, numérique, événement...
- Créer des locomotives nouvelles : concepts commerciaux artisanaux hybrides, espaces culturels ou sportifs inventifs, tiers-lieux...



Table ronde

*Inspirer et partager les enjeux
d'un projet de revitalisation*

M. Camille GALTIER, Maire de Manosque


Manosque
HAUTE - PROVENCE

Action
Cœur
de Ville



- Manosque, 22 000 habitants, une agglomération de 62 000 habitants
- Principale ville du département rural des Alpes-de-Haute-Provence (160 000 habitants)
- En limite de l'aire d'influence de la métropole Aix-Marseille (Aix à 35 minutes)
- Une ville qui s'est transformée profondément au 20^{ème} siècle, passant d'un bourg (5 000 habitants en 1945) à une ville

- Un centre historique réduit par rapport à la taille de la ville
- Une centralité qui se déplace vers le Sud de la ville
- Une désaffectation continue depuis plusieurs dizaines d'années :
 - 30% de logements vacants,
 - 40% de ménages sous le seuil de pauvreté,
 - 17% de taux de vacance commerciale,
 - Sentiment d'insécurité, ...
- Ce qui se voit le plus : les immeubles dégradés, inhabités, les cellules commerciales vides, un centre « mort » après 18h00
- Ces symptômes : causes diverses et profondes
 - ➔ Nécessite un projet de revitalisation transversal

- Revitaliser le centre-ville de Manosque, c'est s'interroger sur :
 - Ce qui donne envie de venir s'implanter en cœur de ville,
 - Ce qui donne envie d'habiter en cœur de ville,
 - Ce qui donne envie de venir en cœur de ville pour consommer, se détendre,
 - Ce qui donne envie aux acteurs d'investir dans le cœur de ville

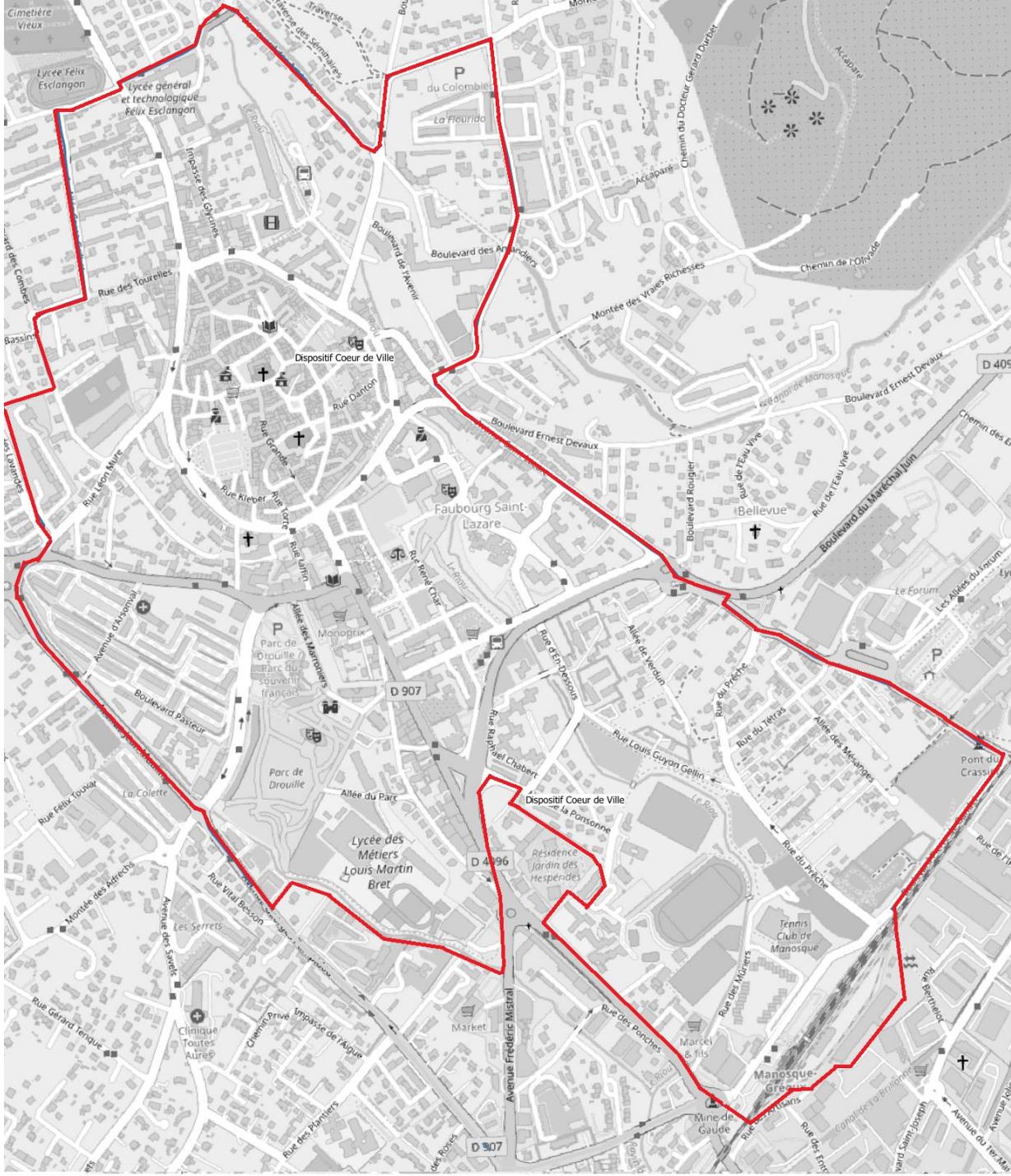
- Revitaliser le centre-ville de Manosque, c'est donc :
 - Proposer un habitat répondant aux demandes des ménages susceptibles de venir s'installer en cœur de ville (pas tous)
 - ➔ Restauration du bâti, augmentation du pouvoir d'achat, et donc du nombre de gens susceptibles de consommer dans le centre-ville
 - Agir sur le parcours marchand et l'attractivité des locaux commerciaux et professionnels
 - Parcours marchand : identification rapide des rues commerçantes, facilité d'accès des parkings, connections piétonnes parkings/rues commerçantes
 - Retrouver un attachement, une fierté d'habiter et vivre en centre-ville
 - ➔ Restaurer le patrimoine, réaménager les espaces publics, apaiser les espaces publics (diminution de la présence de la voiture, augmenter la présence du végétal, vidéosurveillance)
 - ➔ Proposer des animations dans le centre tout au long de l'année

- Revitaliser le centre-ville de Manosque, c'est aussi adopter une stratégie cohérente à l'échelle de la ville et de l'agglomération
- Attention à la concurrence de surfaces d'habitat et de commerce créées en périphérie
- Le projet de revitalisation de Manosque : porté avec une révision du PLU
- Actuellement le PLU (2004) prévoit la réalisation d'une ZAC de 1800 logements. Après arbitrage de la nouvelle équipe, seuls 600 logements seront effectivement créés
- Le nouveau PLU en projet : sur 15 ans, 400 logements réhabilités, 700 créés en renouvellement urbain
- Les logements de centre-ville ne seront pas destinés à la même typologie de ménages que les logements créés en extension urbaine

- ACV = Un programme ascendant, où les partenaires du programme interviendront en fonction de l'ambition donnée au projet
- L'Etat ne donne donc que les balises principales du projet
- Les financements ne viendront qu'à condition que les projets soient cohérents et la stratégie ambitieuse
 - ➔ Importance du portage local du projet

- Le sujet du centre-ville : un enjeu d'importance lors des élections municipales
- La nouvelle équipe municipale est arrivée avec un programme de revitalisation réfléchi avec les forces vives de la ville
- Portage politique fort essentiel pour ce projet qui concerne de nombreuses thématiques et qui nécessite d'être réfléchi à plusieurs échelles
- Le portage sur Manosque : 2^{ème} adjointe au Maire en charge de l'attractivité du centre-ville, soutenue par une forte implication du Maire

- La convention Action Cœur de ville avait déjà été signée en 2018, et les actions validées en 2019
- **Les 6 premiers mois du mandat** : prise de connaissance de la stratégie, des actions déjà entreprises, des marges de manœuvres budgétaires, puis arbitrages
- **Comité de pilotage en janvier 2021** pour valider les évolutions du programme de revitalisation : la stratégie reste la même, certaines actions sortent renforcées (végétalisation du centre-ville, mobilités), d'autres sont reportées (PEM)
- **Mise en place d'une commission** composée d'historiens, sociologues, habitants de la ville, architectes, urbanistes, techniciens de la ville et élus pour élargir la concertation sur le projet



ACTION COEUR DE VILLE DU CENTRE ANCIEN ÉLARGI

ACTIONS PHARES 2020-2024





Table ronde

*Inspirer et partager les enjeux
d'un projet de revitalisation*

M. Christian CARIOU, Directeur territorial Alpin
Rhodanien - Banque des Territoires



BANQUE des
TERRITOIRES



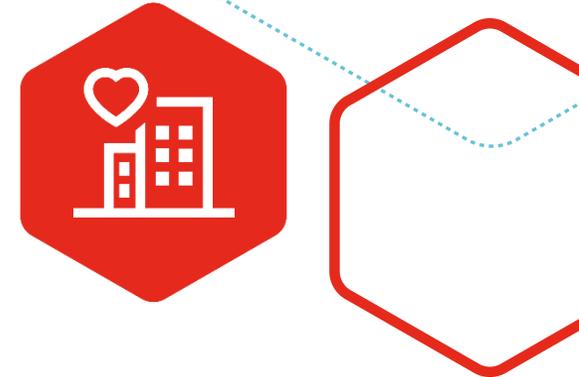
La contribution de la Banque des Territoires au Programme Petites villes de demain



Offres d'ingénierie spéciales Relances

Offres spéciales Relance aux PVD (date limite : 30 juin 2021)

- Subvention forfaitaire de 20.000 € par an pendant 2 ans pour le cofinancement d'un poste de manager de commerce de centre-ville
 - Subvention forfaitaire de 20.000 € TTC pour la mise en service d'une solution numérique dédiée au commerce et à l'attractivité du territoire
 - AMO destinée à l'appréciation objective des impacts de la crise sur l'appareil commercial des territoires et aide à la définition de plans d'actions rapides (offre SHOP'IN)
 - AMO destinée à accompagner les collectivités qui le souhaitent pour la définition de leur besoin, le choix et la mise en œuvre d'une solution numérique collective
- ✓ Contribution assurée par la Banque des Territoires
 - ✓ Accessible dès la désignation du bénéficiaire PVD

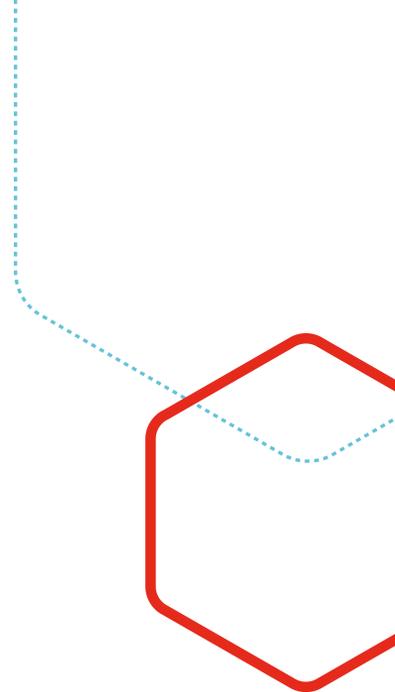


Offres d'ingénierie spéciales Relances

Offres spéciales Relance aux PVD (date limite : 30 juin 2021)

Mesures	<ul style="list-style-type: none">- Cofinancement d'un poste de manager de commerce- Cofinancement solutions numériques commerce- Ingénierie numérique (financement 100% BDT)- <u>Shop'In</u> (impact crise – financement 100% BDT) <p>Mesures financées par les fonds propres de la CDC et opérées par la BDT - promotion des mesures par les DR de la BDT</p>
Dates de validité	Du 1^{er} mars 2020 au 30 juin 2021

Saisine directe des demandeurs via
relance-commer-proxi@caissedesdepots.fr



La contribution de la Banque des territoires : quels autres soutiens ?

Financement en investissement et prêt

> • Prêt aux PVD :



	Emprunteurs éligibles	Projets éligibles	Caractéristiques financières	Éligibilité ressource BEI
<p>PRU PVD Prêt Renouvellement Urbain – Petites villes de demain</p>	<ul style="list-style-type: none"> Toute personne morale publique ou privée réalisant un projet éligible en tant que maître d'ouvrage. Toute personne publique en tant que co-financeur à travers l'apport de subventions à un projet éligible. 	<p>Toutes opérations qui concourent à la requalification territoriale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipements publics - Infrastructures et aménagements urbains - Bâtiments tertiaires privés contribuant à la revitalisation économique du quartier (commerces, bureaux...) - Portage foncier dans le cadre de projets d'aménagement - Logements privés, sous certaines conditions et après accord du siège - Subventions accordées à un projet éligible, tel que listé ci-dessus. <p>→ Voir détail complet dans la note d'instruction</p>	<ul style="list-style-type: none"> Tarifification : <ul style="list-style-type: none"> o TLA + 0,60% ou inflation selon barème mensuel o TF BEI (selon barème mensuel), sous conditions Durée d'amortissement de 5 à 30 ans Quotité 100% (sauf exceptions, voir détail dans la NI) 	<p>Oui, <u>uniquement</u> si le projet respecte au moins 1 des 6 critères TEE suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> Rénovation énergétique des bâtiments Energies renouvelables Mobilité douce et décarbonée Préservation de la biodiversité et adaptation au changement climatique Préservation de l'environnement et lutte contre la pollution Circuits courts et la transition alimentaire.

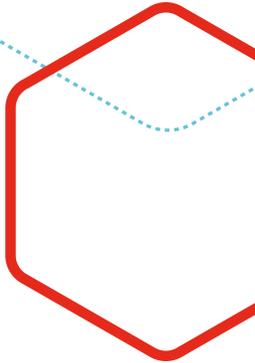
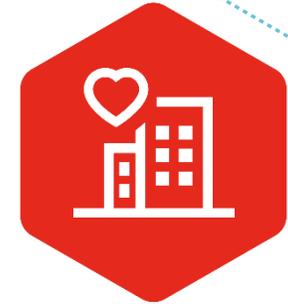
Exemples:

- Reconversion d'un ancien Palais de justice (Grasse)
- Financement d'une médiathèque (Grasse)
- Financement d'une maison de santé (Barcelonnette)

La contribution de la Banque des territoires : quels autres soutiens ?

Financement en investissement et prêt

- • **Soutien aux investissements locaux** : 100 M€ mobilisés pour notamment la création de sociétés de projet dans les Petites villes de demain.
 - la BDT est un investisseur long terme, avisé, minoritaire, qui peut palier à l'insuffisance de l'initiative privée, sans pour autant fausser les règles du marché
 - la BDT peut co-investir sur un champ de secteurs larges (tourisme, mobilité, santé, ESS, numérique, énergie, etc.)
 - **Exemples** :
 - un co-investissement dans un cinéma, une RSS, un hôtel de centre-ville
 - un co-investissement dans une société d'économie mixte
- **Foncières de redynamisation** : relever le défi de l'attractivité économique
 - la Banque des Territoires mobilise une enveloppe de 300 M€ pour contribuer à la structuration de 100 foncières de redynamisation partout en France (6000 commerces)
 - foncière redynamisation: les commerces mais pas que...: tourisme, santé, culture, tertiaire, industrie, etc...
 - un accompagnement en ingénierie pour étudier la faisabilité économique et juridique
 - **Exemples** :
 - un co-investissement dans la SCI constituée avec Var Aménagement développement (SEM) pour l'achat et l'exploitation de 17 cellules commerciales (Brignoles)
 - des études de faisabilité lancées pour Avignon, Grasse, Digne-Les-Bains et Manosque.



banquedesterritoires.fr



| @BanqueDesTerr



Table ronde

*Inspirer et partager les enjeux
d'un projet de revitalisation*

Mme Cécile CHERY, Directrice Régionale Adjointe,
Ademe



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dispositifs France Relance vers les PME

EETE: TPME qui offrent des solutions TE

Tremplin: TPME qui demandent des solutions TE

Fonds Tourisme Durable

Entreprises Engagées pour la Transition Ecologique

AAP EETE

Soutien des PME à l'industrialisation et la commercialisation de solutions innovantes présentant des externalités positives pour l'environnement

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201209/aap-eete2020-212>

- « offre de solutions »
 - AAP prochaine clôture : le **5 avril 2021**
 - Coût plancher de 250k€
 - Aide forfaitaire de 100 k€ maximum
 - Tous les secteurs relevant de la transition écologique et énergétique
 - Soutien aux études, investissements, études de marché, salaires chargés
-

TREMPLIN: couvre tous les domaines de la transition écologique

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

Des soutiens accessibles simplement et rapidement:

- Dispositif « guichet » = compléter un tableur
 - Liste de mesures éligibles simples (études~20 + investissements~40)
 - Montant minimal d'aide 5 k€
 - Montant maximal d'aides 200 k€
 - Aide forfaitaire par mesure
 - Dossier = tableur+RIB+Devis via la plateforme AGIR
 - *Disponibles sur AGIR: FAQ, liste actions, guides pour la demande*
-

Comptabilité gaz à effet de serre et stratégie carbone

Diagnostics et études	Etudes climat : Diag Bilan GES scope 1, 2 et 3 ; étude ACT pas à pas ; évaluation ACT	forfait par étude
-----------------------	---	-------------------

Performance énergétique du bâtiment et qualité de l'air

Diagnostics et études	Audit énergétique pour atteindre les objectifs du décret tertiaire; AMO pour rénovation globale sur un objectif d'économie d'énergie ; études de dimensionnement éclairage	forfait au m ² ou par étude
Diagnostics et études	Diagnostic qualité de l'air intérieur / extérieur	forfait par étude
Investissements	Investissements performance thermique bâtiments industriels : isolation et ventilation	forfait au m ² par type de solution
Investissements	Investissements ENR bâtiments industriels : géothermie, PAC, solaire thermique, biomasse, réseau de chaleur	forfait au MWh par type de solution
Investissements	Investissement éclairage : luminaires LED, conduits de lumière naturel, éclairage extérieur LED...	forfait par type d'équipement
Investissements	Investissements froid commercial : isolation des meubles de vente réfrigérés, des présentoirs, chambres froides...	forfait par type d'équipement

Transport durable

Diagnostics et études	Plan Déplacement Entreprise; diagnostic flottes d'entreprises ; étude de dimensionnement transport durable	forfait par étude
Investissements	Investissements véhicule durable : électrique, GNV, retrofit, vélo cargo électrique pour livraisons, abris vélo	forfait par type de véhicule
Investissements	Investissements véhicule froid performant : groupe et système frigorifique	forfait par type d'équipement

Economie circulaire et gestion des déchets

Diagnostics et études	Diagnostic emballage : réemploi substitution des emballages plastiques	forfait par étude
Diagnostics et études	Premiers pas écoconception : étude premiers pas ; mise en œuvre et vérification externe de l'affichage environnemental et de l'Ecolabel européen	forfait par opération
Diagnostics et études	Etudes déchets : diagnostic tri des déchets, analyse process pour la prévention des déchets, étude matière première, étude de dimensionnement pour les investissements	forfait par étude
Investissements	Investissement gestion des déchets : compacteurs mécaniques, concasseurs mobiles, cuve de récupération des eaux de pluie, contenants déchets BTP	forfait par type d'équipement
Investissements	Investissements gestion des biodéchets : préparation, composteurs	forfait par type d'équipement

FONDS TOURISME DURABLE

Hébergements touristiques / restauration

- **Pour qui: Restauration & Hébergements touristiques** **Situés dans les zones rurales**
communes denses et très peu denses (grille INSEE) et communes de < 20 000 habitants dans les bassins d'attractivité de < 200 000 habitants
- **Besoin adressé :** conseil et financement de petits équipements et investissements pour accélérer la transition écologique
- **Périmètre technique :** achats, eau, énergie, matières premières, déchets (focus particulier sur le gaspillage alimentaire), confort d'été, assistance à maîtrise d'ouvrage rénovation énergétique
- **Modalités :**
 - ✓ Accompagnement gratuit par des partenaires sélectionnés au niveau régional. Le partenaire accompagne l'établissement via un diagnostic et propose un plan d'action (outils ADEME)
 - ✓ Si l'entreprise valide des petits investissements dans son plan d'action et qu'ils sont éligibles dans le catalogue d'action : aide financière forfaitaire avec des formalités administrative simplifiées (**TREMPIN**)
- **Temporalité :** offre accessible en 2021 et 2022 - Opérationnelle à compter de mars avril 2021





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Une **adresse** pour
déposer vos projets
accéder aux appels à projets
s'informer sur les dispositifs :

La plateforme agir

www.agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



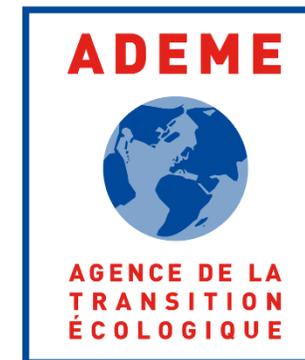


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Cécile CHERY

Directrice Régionale Adjointe
ADEME Direction Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
cecile.chery@ademe.fr



Merci de votre attention !



Des partenaires à vos côtés

Mme Juliette AURICOSTE, Directrice du Programme Petites Villes de Demain - ANCT

Mme Kalpana KANCEL, Conseillère en stratégies territoriales Régions PACA et Hauts-de-France - Anah



Des partenaires à vos côtés

Mme Juliette AURICOSTE, Directrice du
Programme Petites Villes de Demain – ANCT

Des partenaires nationaux et locaux

Les partenaires financiers



Les partenaires dans l'action



L'offre en ingénierie du programme



Appui en ingénierie



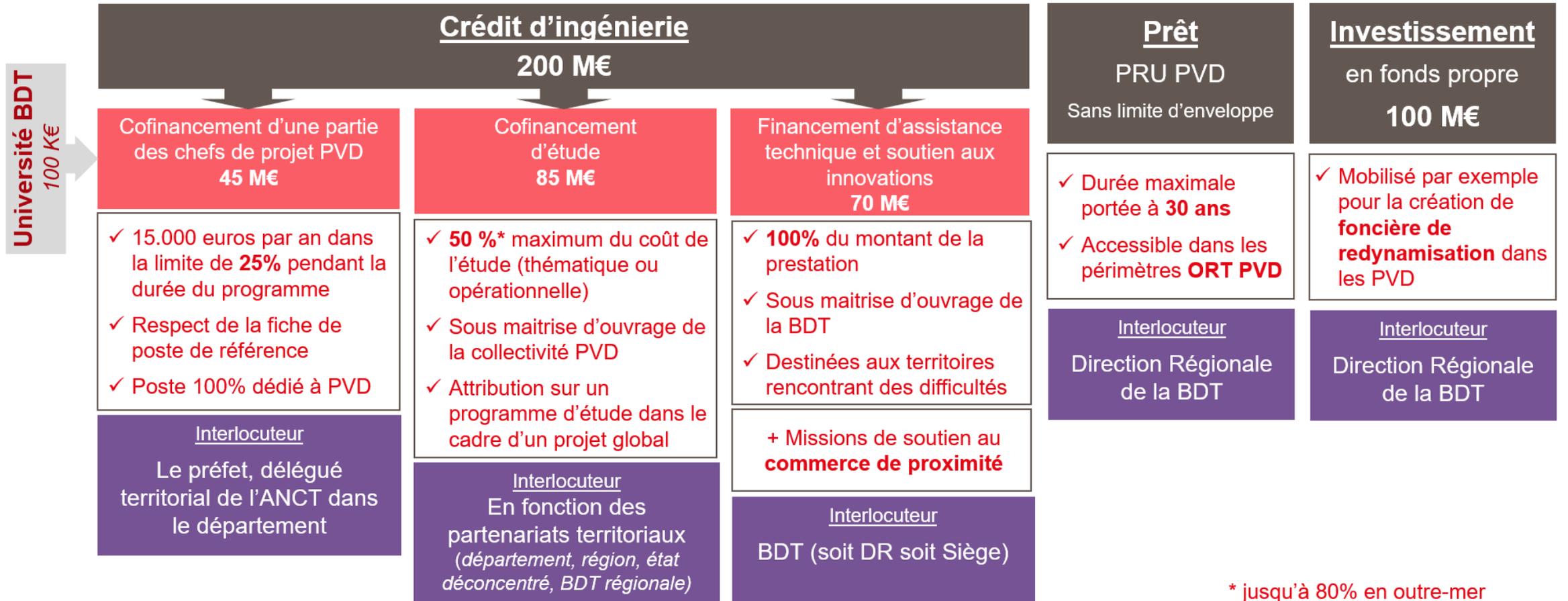
**Outils et expertises
thématiques**



**Mise en réseau
avec le Club PVD**

La Banque des Territoires : quelle est la nature de sa contribution ?

Association à la gouvernance et vision d'ensemble de notre contribution





Des partenaires à vos côtés

Mme Kalpana KANCEL, Conseillère en stratégies territoriales Régions PACA et Hauts-de-France - Anah

Anah

L'HABITAT

Etablir une stratégie,
Utiliser les bons outils

Diagnostiquer les enjeux de son territoire pour définir les cadres d'intervention



Des outils souples pour répondre aux projets de chaque territoire

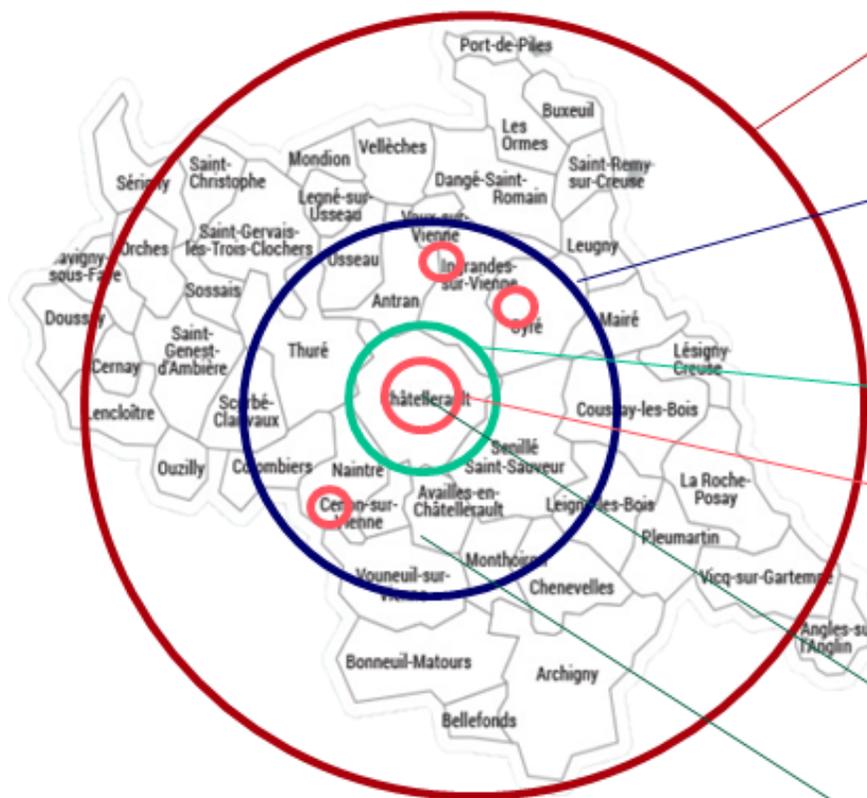
- Des outils adaptés aux spécificités de chaque territoire : un choix « à la carte »
- Un choix à opérer en fonction de l'équilibre entre :
 - Priorités d'actions : traitement au logement, traitement des copropriétés, etc.
 - Actions incitatives et actions coercitives;
 - Capacité financière et humaine de la collectivité : la question de l'ingénierie.

1- OPERATIONS STANDARD		
PIG Programme d'Intérêt Général	OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	
	OPAH-RU Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Rénovation urbaine	OPAH-RR Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Revitalisation Rurale

2- OPERATIONS A ENJEUX "COPROPRIETES"				
VOC Veille et Observation des Copropriétés	POPAC Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété	PDS Plan de Sauvegarde	OPAH-COPRO OPAH copropriétés fragiles	OPAH-CD OPAH copropriétés dégradées

3- OPERATIONS SPECIALISEES DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE	
RHI Résorption de l'Habitat Insalubre	THIRORI Traitement de l'Habitat Insalubre Remédiable ou dangereux et des Opérations de Restauration Immobilière

Des outils souples pour répondre aux projets de chaque territoire



PIG : programme d'intérêt général

Echelle : département ou intercommunalité
Principalement mono-thématique

**OPAH : opération programmée
d'amélioration de l'habitat**

Echelle : intercommunalité ou commune
Mono ou multi-thématique

ORT : opération de revitalisation de territoire

Echelle : intercommunalité

OPAH-RU : OPAH de renouvellement urbain

Echelle : infra-communal, quartier
Multi-thématique

Interventions à l'immeuble : VIR : vente d'immeuble à rénover -

DIIF : intervention immobilière et foncière – MOI : maîtrise
d'ouvrage d'insertion – RHI : Résorption de l'habitat indigne –
travaux d'office etc...

**Interventions au logement : aides aux propriétaires
occupants, bailleurs et aux copropriétés**

Des outils souples pour répondre aux projets de chaque territoire

Maîtrise d'ouvrage privée	Maîtrise d'ouvrage publique		
Réhabilitation	Réhabilitation sans acquisition	Réhabilitation après acquisition	Recyclage après acquisition
Amélioration de l'habitat	Travaux d'office	Dispositif d'intervention immobilière et foncière	RHI
BENEFICIAIRES : <ul style="list-style-type: none">Propriétaires occupantsPropriétaires bailleursSyndicat de copropriété	BENEFICIAIRES : <ul style="list-style-type: none">COLLECTIVITES	BENEFICIAIRES : <ul style="list-style-type: none">EPA / EPFHLM<u>concessionnaires d'aménagement</u>SPL, SEM	BENEFICIAIRES : <ul style="list-style-type: none">COLLECTIVITESSEMHLMEPF
Autonomie / Handicap		Vente d'immeubles à rénover	THIRORI
BENEFICIAIRES : <ul style="list-style-type: none">Propriétaires occupantsPropriétaires bailleursSyndicat de copropriété		BENEFICIAIRES : <ul style="list-style-type: none">EPA / EPFHLMSPL SEM	BENEFICIAIRES : <ul style="list-style-type: none">COLLECTIVITESSEMHLMEPF
Réhabilitation lourde		Maîtrise d'ouvrage d'insertion	
BENEFICIAIRES : <ul style="list-style-type: none">Propriétaires occupantsPropriétaires bailleursSyndicat de copropriété		BENEFICIAIRES : <ul style="list-style-type: none">ASSOCIATION	

Des exemples de réalisation

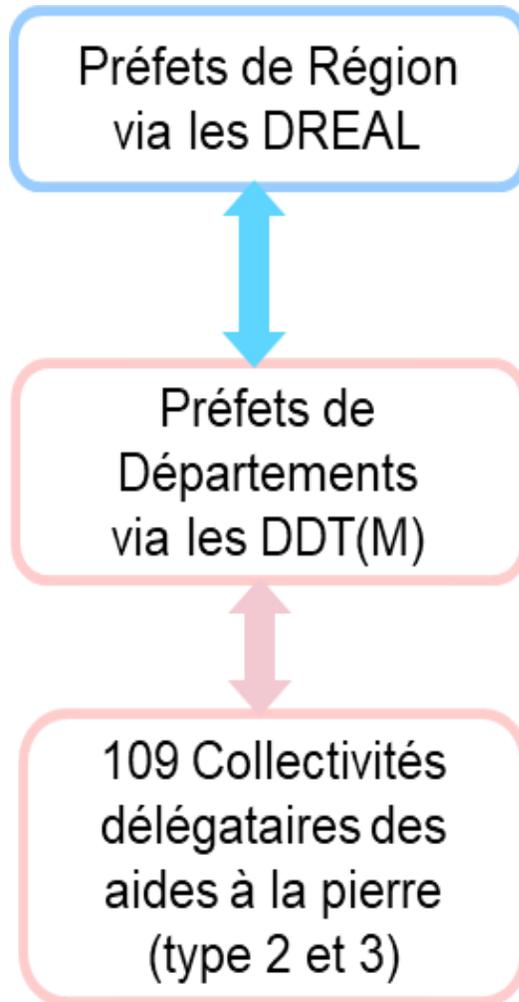



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**


Petites villes
de demain

L'Anah décentralisée, pour une plus grande proximité avec les territoires



- Avis sur les opérations programmées et avis sur les programmes d'actions
- Animation des politiques d'intervention sur le parc privé et des réseaux d'acteurs professionnels et de partenaires locaux
- Veille à la cohérence des politiques publiques au niveau régional
- Représente localement l'Agence
- Définit des priorités (hors DLC)
- Établit le programme d'action territoriale (hors DLC)
- Signe les conventions de programme et notifie les subventions (hors DLC)
- **Type 2 (DLC2)** : décision par le délégataire, instruction et paiement des aides par la DDT(M)
- **Type 3 (DLC3)** : décision par le délégataire, instruction et paiement des aides par le délégataire
- Possibilité de mesures dérogatoires d'octroi des aides

A vos questions !

**Les partenaires de Petites Villes de Demain sont là pour vous répondre,
via le tchat !**





Le réseau régional est là pour vous

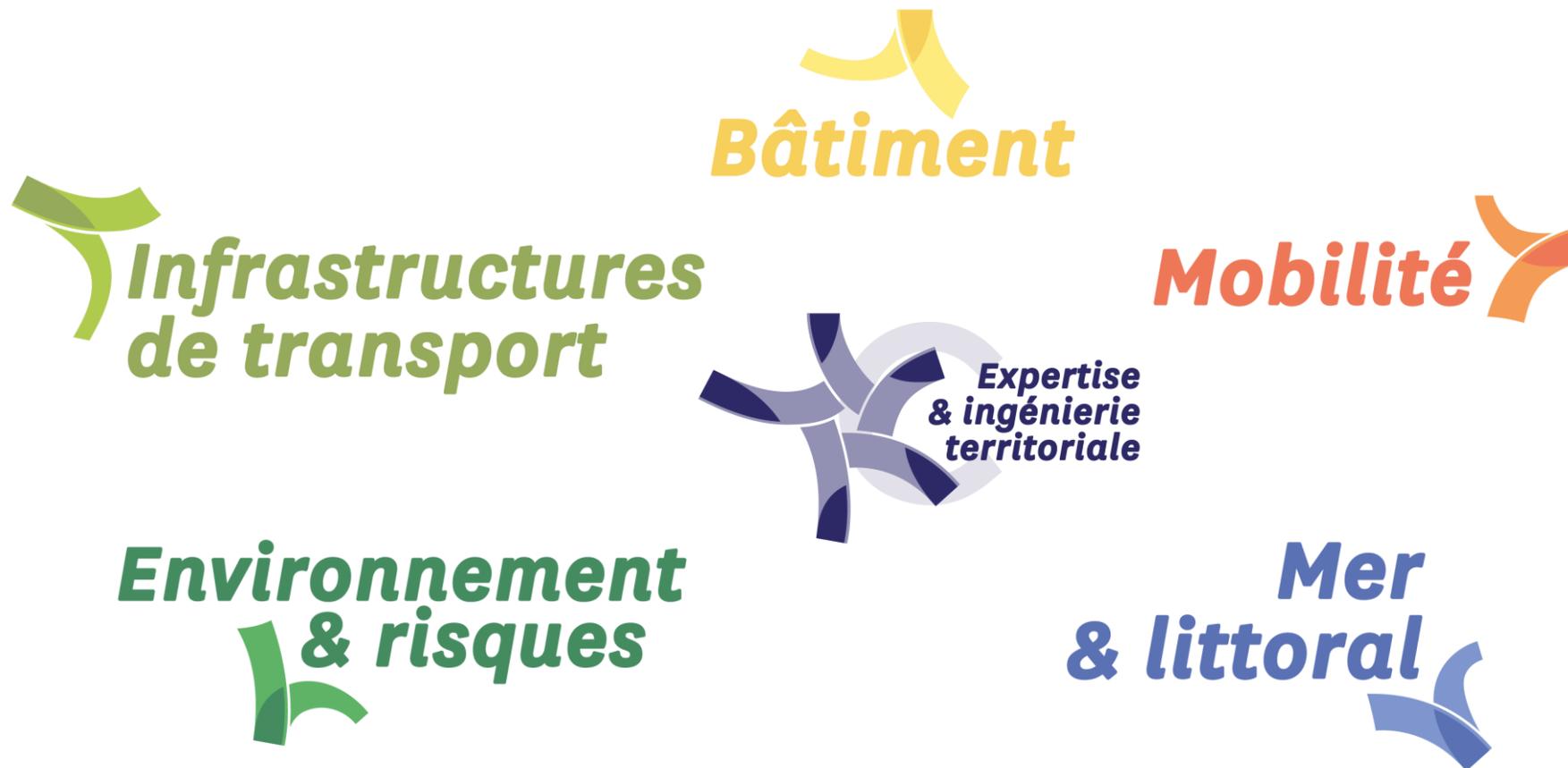
Mme Gaëlle BERTHAUD, Directrice du Cerema Méditerranée
M. Daniel DROZ-VINCENT Directeur de l'Audat



Le réseau régional est là pour vous

Mme Gaëlle BERTHAUD, Directrice du Cerema
Méditerranée

LES 6 CHAMPS D'INTERVENTION DU CEREMA



L'ACCOMPAGNEMENT DU CEREMA DANS LE CADRE DU PROGRAMME PVD

1/ Un accompagnement **national**

En appui au Ministère de la Transition et à l'ANCT

2/ Avec l'ANCT, un accompagnement **local** sur l'animation

Contribution au parcours de formation à destination des élus, chefs de projets, ...

3/ Un accompagnement **individualisé** à la mise en œuvre

Un accompagnement « à la carte » des collectivités sous la forme de missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ou d'expertises flash sur saisine des communes via les référents ANCT

QUELQUES EXEMPLES

**D'ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUALISÉ**

DU CEREMA



Exemple 1 d'accompagnement Cerema : Le stationnement, « levier d'action » sur l'usage des espaces publics

Intégrer des nouvelles approches plus complètes sur le stationnement

- **Assistance cahiers des charges** (plan de circulation, stationnement, foncier et modes actifs...)
- **Partage de retours d'expériences** (urbanisme tactique, imperméabilisation des sols...)
- **Assistance à l'expérimentation d'aménagements innovants** (méthode d'évaluation des nouveaux usages...)



Récupérer 2 places en ville,
c'est 20 m2 pour ...
(à court terme et à moindre cout !)



Exemple 2 d'accompagnement Cerema : développer les mobilités douces

Des approches nouvelles pour le vélo en territoire peu dense

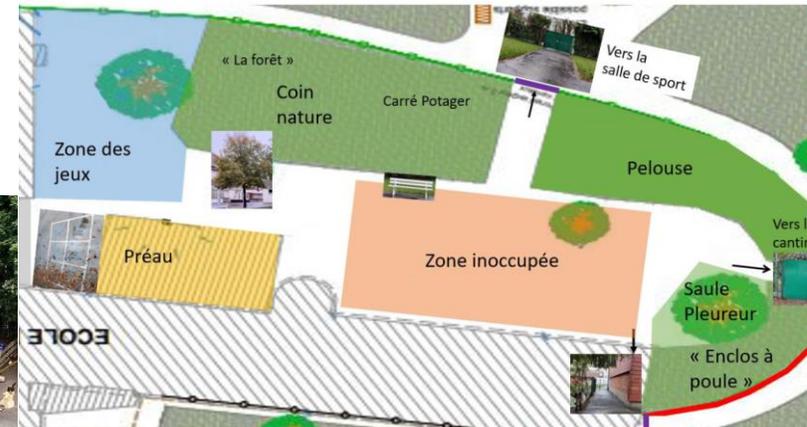
- **Expertises flash**
(opportunités vélos)
- **Aménagements vélos**
(expertise conception)
- **Formation court**
(catalogue Cerema, Avelo 2...)



Exemple 3 d'accompagnement Cerema : Espaces publics intérieurs et extérieurs des cours d'écoles

Désimperméabilisations des cours d'écoles, sécurité des accès piétons

- **Méthodes d'émergence de projets**
- **Accompagnement au diagnostic des usages et des attentes**
(ateliers participatifs, rédaction d'un cahier des charges projet...)
- **Partage et retours d'expérience**



Exemple 4 d'accompagnement Cerema : Pôles d'échanges et intermodalité en territoires peu denses

Une opportunité de développer les mobilités

- **Expertises flash** (enjeux de mobilité, besoins et opportunités d'intermodalité du territoire)
- **Partage de retours d'expériences** (aires et lignes de covoiturage, parkings relais de gares...)
- **Assistance à la rédaction de cahiers des charges** (étude, projets d'aménagements, ...)



L'OFFRE DE FORMATION

Socle de base (en distanciel)

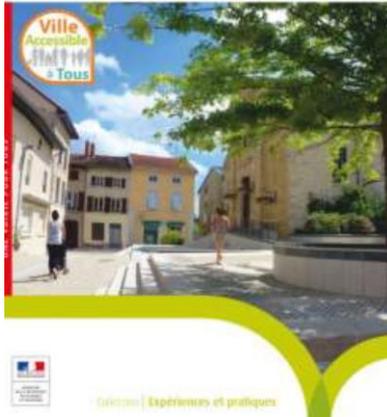
Modules d'approfondissements



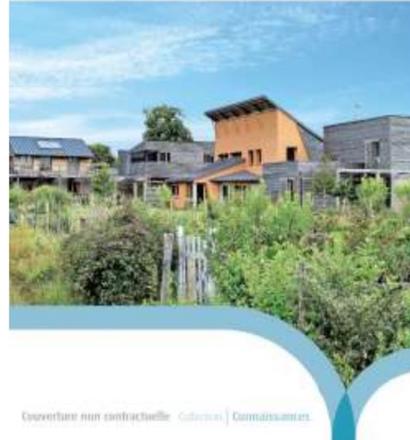
Le Cerema : un centre de ressources



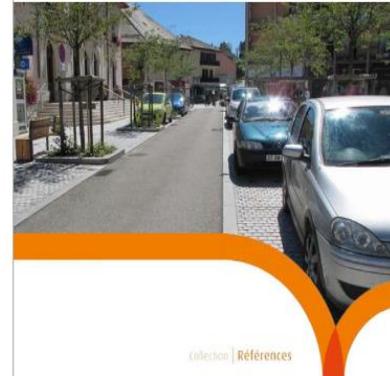
Cœurs de villes et de villages
accessibles à tous
Recueil de belles pratiques



ÉcoQuartiers en milieu rural ?
Aménager durablement les petites communes



Le stationnement sur l'espace public
Stratégie et préconisations
d'aménagements



Cours d'écoles résilientes : Webinaires Cerema



Les cours d'école représentent des surfaces importantes, qui peuvent permettre de répondre à la fois au besoin de nature en ville et aux phénomènes d'îlots de chaleur urbains. La démarche "cours d'écoles résilientes", élaborée par le Cerema, permet d'accompagner les collectivités dans leurs actions pour rendre ces espaces plus résilients.

■ ■ ■

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/dossier-voirie-pour-tous>



**Le réseau régional est là
pour vous**

M. Daniel DROZ-VINCENT Directeur de l'Audat

Le réseau Petites Villes de demain, premier semestre 2021

Mars

1

Séminaire régional 30 mars :
Lancement du parcours de sensibilisation

Avril

2

Un module **comment recruter son chef de projet ?**

Mai

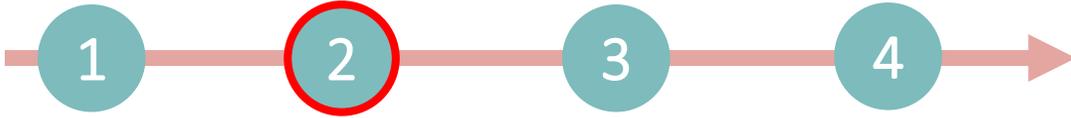
3

Formation socle de base
Les méthodes et outils pour conduire son projet de territoire

Juin

4

Un module **pratique** pour mieux se saisir des outils PVD

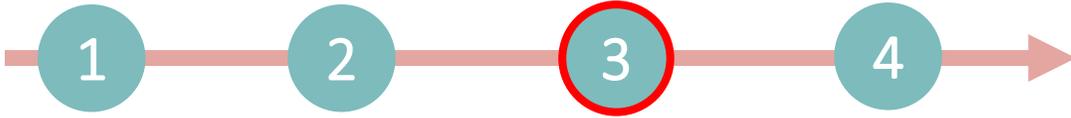


Un module en partenariat avec l'Apec

Comment recruter son chef de projet ?

Avril 2021





Cerema : une offre de formation à destination des chef.fe.s de projet

Au premier semestre un socle de base partenarial de 3 journées. Les méthodes et outils pour conduire son projet de territoire (en webinaire national)

Journée 1 : Cerema « Du projet de territoire à sa mise en œuvre »

Journée 2 : Anah « L'élaboration du projet d'habitat »

Journée 3 : Banque des territoires « L'ingénierie au service du montage économique et financier des projets » / Ministère de la Culture « La conception du projet patrimonial et culturel »



Un module pratique sur une thématique que vous aurez choisie à travers le questionnaire

Juin 2021

Et après...

**Au second semestre, toujours plus d'offres.
Des modules, des visites de sites et des formations
qui seront adaptés à vos attentes**



Organisation territoriale des Agences d'Urbanisme de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

PÉRIMÈTRES MARS 2021

-  Périumètre intercommunal et communal
-  Périumètre de SCoT, de syndicat mixte, de PETR, de département ou pôle métropolitain
-  Communes Petites villes de demain
-  **AURAY**
AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES
-  **agAM**
AGENCE D'URBANISME DE LA MÉTROPOLITAINE AUVERGNE RHÔNE ALPES
-  **aupa**
AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES
-  **audat.var**
AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES



REGARDS
MARS 2021 N°14

LES CENTRES DES VILLES ET VILLAGES

Enjeux et perspectives pour Aix-Marseille-Provence

Témoins des transformations et des défis de nos territoires, les centres urbains sont au cœur de nos préoccupations. En présence des enjeux de revitalisation partagés de nos territoires, au cœur d'un dynamisme, d'acteurs... Conscience des défis dans cette dynamique en profondeur à l'horizon des enjeux, elle a sollicité les agents. À travers ce Regard, l'Agam livre sa vision dynamique, leurs enjeux et leur centres de notre territoire.

10 minutes sur

RÉINVESTIR LES CENTRES-VILLES PAR DES PROJETS GLOBAUX

Les Matinales de l'audat.var - « Paroles d'élus et d'aménageurs »

Les cœurs de ville

Des leviers pour leur revitalisation

L'attractivité et la revitalisation des cœurs de villes dépendent d'une stratégie globale qui traite des questions d'habitat, d'espace public, de stationnement, de commerce, d'accessibilité, d'animation...

Ce guide vise à appuyer les politiques publiques menées pour la reconquête des centres et présente, sous forme de fiches, une série d'actions et leurs modalités de mise en œuvre.

Février 2021

LES SECRETS DE FABRICATION

- Prendre le temps de réfléchir à un projet global et le phaser (2, 5, 10, 15 ans) ;
- Maximiser des moyens articulant vision partagée (projet), incitation (aide aux façades etc.), co-construction (mise aux normes des logements, prescription de travaux etc.) ;
- Se doter d'un outil opérationnel tel qu'un aménageur ;
- Réaliser à l'issue pour pouvoir reconstruire les plans et les visions, les espaces publics et privés ;
- S'appuyer sur le patrimoine existant, la culture et les ressources locales (commerce, artisans, associations etc.) tout en favorisant les nouveaux modes de vie et les nouvelles pratiques urbaines ;
- Prendre en compte ou repenser les temporalités, les saisons et les rythmes spécifiques à chaque espace.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Créer de l'événement, des parcours d'arts, des boutiques commerciales pour faire redécouvrir le centre-ville ;
- Animer une démarche partenariale, entre acteurs politiques, experts, professionnels, habitants et usagers ;
- Balancer le projet d'opérations structurantes et emblématiques ;
- Maîtriser les concurrences proches et lointaines en terme de commerces, d'habitats, de services et équipements ;
- N'oublier aucune fonction liées aux commodités (déchets etc.) et exclure personne du projet

Relever les défis des centres-villes

Subissent les conséquences des mutations territoriales, sociales et économiques qui touchent la plupart des agglomérations françaises, de nombreux centres-villes varois sont confrontés au défi de leur renouvellement, voire de leur transformation. Souvent thématiques (habitat, commerce ou espaces publics), les politiques publiques se sont renforcées en mettant en place des stratégies globales.

Afin d'illustrer les nouvelles formes de mobilisation ces transformations de l'action publique, l'audat.var a organisé le mardi 11 décembre 2020 une Matinale sur la question de la revitalisation des centres-villes par des approches impliquant l'ensemble des thématiques et des acteurs en jeu.

L'objectif était de partager des exemples locaux de réalisations urbaines, déjà concrètes ou en cours de mise en œuvre, et de mettre en évidence des méthodes audacieuses et/ou innovantes.

Retour sur les trois expériences partagées ce jour-là sur les centres-villes de Toulon, Hyères et Draguignan.

Un questionnaire pour mieux cerner les besoins et adapter l'accompagnement



Questionnaire Petites Villes de Demain

Merci pour votre participation à ce questionnaire.
Si jamais vous ne connaissez pas la réponse à une question ou ne souhaitez pas répondre, vous pouvez passer la question. Seules les réponses aux questions avec un astérisque rouge sont obligatoires.

*Obligatoire

Adresse e-mail *

Votre adresse e-mail

1- Quels sont vos nom et prénom ?

Votre réponse

2- Quelle est le nom de votre collectivité ? *

Votre réponse

Un questionnaire pour mieux cerner les besoins et adapter l'accompagnement



Pour le choix du chef de projet, vous avez procédé (ou allez procéder) via :

- 1- un recrutement
- 2- La mobilisation d'un fonctionnaire de la collectivité
- 3- Vous en charger vous-même (élu ou DGS)
- 4- Aucun personnel dédié
- Autre...

Un questionnaire pour mieux cerner les besoins et adapter l'accompagnement



Quelles sont vos principales attentes pour le réseau Petites Villes de Demain :

- 1- Mise en réseau avec l'ensemble des chefs de projet PVD
- 2- Partager les retours d'expériences entre communes
- 3- Apport d'ingénierie
- 4- Aide à la recherche de partenaires financiers et de nouveaux financements
- 5- Accès à la donnée, analyse sur les centres...
- 6- Echanger avec les différents partenaires de la démarche PVD
- 7- Faire un tour de table financier



Conclusion

Séminaire régional du programme



30 mars 2021

Merci
de votre
attention



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



audat.var
AGENCE D'URBANISME
DE L'AIRE TOULONNAISE ET DU VAR



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES